

Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux Syndicats
SUD
SSP
FSF

Lausanne, le 12 novembre 2008

Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,

Suite à l'entretien que j'ai eu avec le Comité de l'AVMG que j'ai rencontré à sa demande, mercredi 5 novembre dernier, je vous ai adressé un courrier en date du 6 novembre ; celui-ci vous proposait une première séance de négociations le 19 novembre consacrée à la mise en œuvre de l'article 10 de la Convention.

Soucieuse de permettre aux établissements de formation de retrouver le climat leur permettant d'accomplir leur mission de formation et de prendre en compte vos préoccupations dans la limite du champ des compétences du DFJC, j'avance la date du 19 à ce **vendredi 14 novembre, de 07 h 30 à 10 h 00, au DFJC, rue de la Barre 8, à la salle 55.**

S'agissant du courrier du 9 novembre adressé par le SSP et SUD, ainsi que de celui du 11 novembre de la Coordination des enseignant-e-s des Gymnases vaudois adressés au Président du Conseil d'Etat et à moi-même, il y est répondu ce jour par le Conseil d'Etat.

Dans l'intervalle, je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Anne-Catherine **LYON**